des familles dans l'Ouest canadien, — jamais. Quand je peux présenter à un homme le type qu'il engage, décrire le travail que la famille peut lui fournir, je peux persuader un agriculteur de l'Ouest de le prendre.

L'hon. M. HORNER: Et cela demeure vrai, ne pensez-vous pas?

M. VAN ARK: Absolument, monsieur.

L'hon. M. HAIG: Certainement.

M. VAN ARK: Et la question du logement n'a rien à y voir.

L'hon. M. HORNER: Pas du tout, parce qu'il y a des maisons inoccu-

pées dans tout le pays.

M. Van Ark: Vous avez entendu ce que notre ministre du Travail a dit, ce matin. Il ne s'en fait pas. Il n'a jamais manqué de travail. Je désire ajouter un autre exemple. Lorsque j'ai fait la connaissance de ma femme à Southampton, sur le Queen Elizabeth, en février, cette année, il y avait à bord au moins une douzaine de familles hollandaises que, douze ans auparavant, j'avais dirigées vers le Canada, et aidées à placer, pauvres immigrants qu'ils étaient, sur des terres. Elles revenaient comme passagers; toutes ces familles étaient des passagers à bord du Queen Elizabeth. Cela prend de l'argent, et je parie qu'il leur a fallu dépenser une grande somme d'efforts pour en arriver là. Je suis certain que si nous leur donnions la chance, comme nous le pouvons, de se faire valoir, notre pays en profiterait.

L'hon. M. ROEBUCK: Très bien! très bien!

La Présidente: Nous avons parmi nous des gens des Provinces maritimes qui peuvent nous renseigner, mais on me dit qu'il y a de nombreux logements dans ces provinces. On pourrait également fonder de petites industries, ne pensez-vous pas, grâce aux talents que ces Européens possèdent?

L'hon. M. PIRIE: Oui. Il y a une foule de maisons inoccupées sur les fermes.

La Présidente: Ces gens-là sont versés en artisanat et il y aurait de bons débouchés pour des produits de ce genre, chez les touristes du moins.

L'hon. M. MURDOCK: Vous avez fait partie du service de l'immigration pendant un certain nombre d'années?

M. VAN ARK: Avant d'entrer au service de l'O.I.R.

L'hon. M. MURDOCK: En faites-vous encore partie?

M. VAN ARK: Non, mes fonctions ont pris fin à l'O.I.R.

L'hon. M. MURDOCK: Voulez-vous nous dire pourquoi vous, un Canadien, travailliez dans la zone des Etats-Unis?

M. VAN ARK: Oui, monsieur. Il n'y a pas de zone canadienne.

L'hon. M. MURDOCK: On vous permettait tout de même de travailler dans leur zone?

M. VAN ARK: Oui. L'O.I.R. tout comme l'UNRRA, est un organisme international et emploie un personnel international où l'on en a le plus besoin.

L'hon. M. MURDOCK: Mais vous avez cessé ce travail?

M. VAN ARK: Non.

L'hon. M. ROEBUCK: Le travail se continue.

L'hon. M. MURDOCK: Le travail se continue, mais lui a cessé.

L'hon. M. ROEBUCK: L'O.I.R. ne fait pas de distinction entre les deux zones?

M. VAN ARK: Non.